

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du jeudi 2 mars 2023

Syndicat mixte
Artois
MobilitésLe **jeudi 2 mars 2022 à 10h00**, les membres du comité syndical d'Artois Mobilités étaient réunis.La présidence a été assurée par M. **Laurent DUPORGE**, président, assisté de M. **Alain DUBREUCQ**, 3^e vice-président.Régulièrement convoqué
le :
24 février 2023**Objet :**

(Point 2)

Election d'un nouveau
membre de la commission
consultative des services
publics locaux (CCSPL)**Titulaire(s) présent(s)****CABBALR** (communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane) :
M. Jean-Pierre SANSEN ; M. Bruno CHRÉTIEN ; M. Jean-Marie MACKÉ ;
CAHC (communauté d'agglomération de Hénin-Carvin) ; Mme Valérie BIEGALSKI ;
CALL (communauté d'agglomération de Lens-Liévin) : M. Pierre CHÉRET ; M. Alain DUBREUCQ ;
M. Laurent DUPORGE ; M. Dominique RÉAL ; M. Daniel KRUSZKA**Titulaire(s) absent(s) / excusé(s)****CABBALR** : ; M. Julien DAGBERT ; M. Ludovic IDZIAK ; M. Daniel LEFEBVRE ; M. David THELLIER
CAHC : M. Steeve BRIOIS ; M. Daniel MACIEJASZ ; M. Charly MÉHAIGNERY ; M. Christophe PILCH ;
Mme Valérie CUVILLIER ; M. Philippe KEMEL
CALL ; M. Jean-Marc TELLIER ; M. Alain SZABO**RÉSULTAT DU VOTE :**Nombre de titulaires
en exercice :**21**Nombre de titulaires
présents :**9**Nombre de suppléants
présents :**5**Nombre de suppléants
votants :**5**

Pouvoir(s) :

0Nombre total de
votants :**14****Suppléant(s) présent(s)****CABBALR** : M. Michel DASSONVAL ; M. Jacques SWITALSKI ; M. Gaëtan VERDOUCQ
CAHC : Néant
CALL : Mme Samia SADOUNE ; Mme Nadine DUCLOY**Suppléant(s) absent(s) / excusé(s)****CABBALR** : Maurice LECOMTE ; M. Bernard DELETRE ; M. Bertrand LELEU ; Mme Anne-Sophie DUBY
CAHC : Mme Kataline BIGOTTE ; M. Régis DELATTRE ; M. Bernard DELIERS ; M. Alain MASSON ;
M. Nicolas MOREAUX ; Mme Marine TONDELIER ; M. Marcello DELLA FRANCA
CALL : M. Alain BAVAY ; M. Christian CHAMPIRÉ ; M. Joachim GUFFROY ;
M. Stéphane SIKORA ; M. Bruno TRONI ;**Pouvoirs** : Néant**Suppléances** : M. Julien DAGBERT a été suppléé par M. Michel DASSONVAL ; M. Ludovic IDZIAK a été suppléé par M. Jacques SWITALSKI ; M. Daniel LEFEBVRE a été suppléé par M. Gaëtan VERDOUCQ ; M. Jean-Marc TELLIER a été suppléé par Mme Samia SADOUNE ; M. Alain SZABO a été suppléé par Mme Nadine DUCLOY ;**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre SANSENAccusé de réception
du contrôle de légalité

Le : 09/03/2023

Publication

Le : 10/03/2023

Certifié exécutoire

Le : 10/03/2023

LE COMITÉ RAPPELLE que conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse d'Artois Mobilités ;

- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Élection d'un nouveau membre de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2121-21 relatif aux modes de scrutins applicables aux délibérations ;

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2020/46/CS du comité syndical du 16 octobre 2020,

Vu la démission de M. Alain de CARRION, membre titulaire de la commission consultative des services publics locaux,

Considérant que la commission consultative des services publics locaux est composée, pour un syndicat composé de communes de plus de 10 000 habitants, par 5 membres élus et que les suppléants doivent être élus en nombre égal à celui des titulaires, selon les mêmes modalités ;

Considérant que suite à la démission de M. Alain de CARRION, il convient d'élire un nouveau membre au sein du collège des élus de la CCPSL,

Après avoir entendu l'exposé du président,

Après avoir recueilli les candidatures,

Et après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : PROCÈDE à l'élection, par vote à scrutin *public*, d'un membre titulaire de la commission consultative des services publics locaux.

Article 2 : ACTUALISE la liste des membres du comité syndical pour faire partie de la commission consultative des services publics locaux d'Artois Mobilités comme suit :

M. Dominique RÉAL (CALL)	M. Pierre CHÉRET (CALL)
M. Charly MEHAIGNERY (CAHC)	Mme Valérie CUVILLIER (CAHC)
M. Daniel MACIEZJASZ (CAHC)	Mme Valérie BIEGALSKI (CAHC)
M. Jean-Pierre SANSEN (CABBALR)	M. Julien DAGBERT (CABBALR)
M. Jean-Marie MACKÉ (CABBALR)	M. Ludovic IDZIAK (CABBALR)

Résultat du vote :

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

Fait et délibéré le 2 mars 2023

Pour extrait certifié conforme.

Laurent DUPORGE
Président d'Artois Mobilités